

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERIAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

n° 20240326_D_056

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : SICTOM Velay
Pilat : Participation
2024

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au Conseil Communautaire propose au Conseil Communautaire de fixer à 2 204 620,00 € le montant de la participation à verser au SICTOM Velay Pilat pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Le Président,

Nadia ADJERIOU

Frédéric GIRODET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_056-DE
Reçu le 04/04/2024